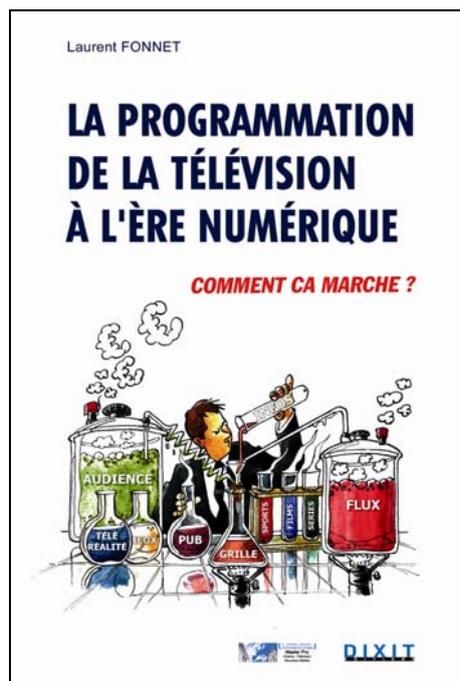


LA PROGRAMMATION DE LA TELEVISION A L'ERE NUMERIQUE COMMENT CA MARCHE ?



En 10 ans, 5300 chaînes de télévision se sont créées en Europe, dont 245 pour la seule année 2009.

La numérisation a bouleversé la production et la diffusion des programmes audiovisuels.

La TNT a désacralisé les grandes chaînes "historiques", les services de catch up TV ont modifié les habitudes du consommateur et les web tv ont explosé sur internet.

La multiplication des chaînes, l'apparition et le développement de nouveaux genres de programmes (télé-réalité, web-documentaire, web-fiction...) et les nouveaux modes de consommation des images ont modifié les règles et les principes de la programmation.

Cet ouvrage explique « **Comment ça marche** » :

- Quel est le processus d'élaboration de la grille de programmes pour tous les types de chaînes, de la chaîne historique nationale à la web tv ?
- Quelles sont les spécificités de la programmation de tous les genres de programmes (fiction, divertissement, information, sport, télé-réalité, programmes courts ...) ?
- Pourquoi le marketing des programmes s'est considérablement développé ?
- Comment les métiers de la programmation ont évolué ?
- Pourquoi la communication est devenue fondamentale dans la relation avec le public ?
- Quelles sont les perspectives d'évolution de ce métier ?

L'auteur, **Laurent Fonnet**, est depuis 20 ans au cœur de cette évolution, d'abord Secrétaire Général de l'Antenne puis Directeur de la programmation de TF1, Directeur Général de TMC au moment de son lancement sur la TNT, puis Directeur Général de TF6 et Série Club, il est aujourd'hui Directeur-Associé de Media Consulting Group et dirige l'observatoire de la TNT.

**LA PROGRAMMATION DE LA TELEVISION A L'ERE NUMERIQUE
COMMENT CA MARCHE** / 304 pages – 19 €- www.dixit.fr

Co-édition **DIXIT / Masterpro cinéma Paris 1 Sorbonne**

Si vous souhaitez recevoir cet ouvrage en service de presse, merci de nous envoyer par mail vos coordonnées postales à : presse@dixit.fr

Vous trouverez le visuel de la couverture en haute définition et le communiqué de presse sur notre site : www.dixit.fr à la rubrique "presse".